

Réf: Dossier N° 071539

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « HEAVEN STONE COMMODITIES »

Siège social Abidjan, Cocody, DEUX PLATEAUX, Lot 170, Ilot 16

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 07/01/ 2022 , et enregistrés au CEPICI le 13/01/ 2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « HEAVEN STONE COMMODITIES »

Objet :

- NEGOCE DE PRODUITS AGRICOLES
- TRADING INTERNATIONAL
- CONSORTUIM
- BTP
- MINING
- TRANSPORT

Et pour la réalisation de l'objet social:

l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

La prise en location gérance de tous fonds de commerce.

La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Cocody, DEUX PLATEAUX, Lot 170, Ilot 16

Dirigeant(s) : M EBA ATTOBRA PIERRE FRANCOIS (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-00465 du 26/01/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°03173/GTCA/RC/2022 du 26/01/2022

